



Syndicat
National
Unitaire

SAVOIE
des instituteurs, professeurs d'école et pegg

Chambéry, le 10 décembre 2012

Madame, Monsieur le Maire,

Aujourd'hui, l'école primaire à laquelle nous savons que vous êtes très attaché-e connaît de belles réussites. Malheureusement, elle connaît aussi de réelles difficultés marquées par une corrélation insoutenable entre échec scolaire et origine sociale et ce malgré l'engagement professionnel des enseignants.

Le SNUipp-FSU s'implique avec sérieux et détermination pour que la priorité au primaire affichée par le président de la République devienne une réalité concrète dans les écoles. Si les rythmes scolaires sont un sujet important, ils ne constituent pas le levier essentiel pour améliorer la réussite des élèves. Celle-ci exige notamment une baisse du nombre d'élèves par classe, une refonte de la formation professionnelle des enseignants, une maternelle revitalisée, des approches pédagogiques diversifiées avec notamment plus de maîtres que de classes mais aussi des RASED réhabilités et renforcés...

Lors de son intervention au congrès des Maires de France, le président de la République a annoncé que la réforme des rythmes scolaires s'étalerait sur deux rentrées. Aujourd'hui, il apparaît que les conseils municipaux auraient jusqu'au 1^{er} février prochain pour déclarer leur intention de passer à 4,5 jours ou de rester à 4 jours à la rentrée 2013. Si l'organisation de la semaine scolaire relève de l'Éducation nationale et du Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale, les conseils d'école réunissant parents, enseignants et élus ne peuvent être tenus à l'écart de l'organisation scolaire que vous souhaiteriez proposer.

Pour nous, il s'agit bien de construire une journée articulant de manière cohérente des temps scolaires et temps périscolaires de qualité pour tous les élèves, sans que cela alourdissent les horaires et conditions de travail des enseignants des écoles. Nous sommes également très attachés à ce que soit garantie l'égalité territoriale notamment dans l'offre des activités culturelles, artistiques ou sportives annoncées. Un partenariat confiant et serein est donc indispensable. Dans ce cadre, les conseils d'école doivent participer activement aux choix de l'organisation du temps scolaire de la semaine et à l'élaboration éventuelle d'un projet éducatif territorial. Toute décision unilatérale n'est pas concevable.

Monsieur, Madame le Maire, en tant qu'organisation syndicale majoritaire sur le territoire, nous souhaitons être informés des intentions que vous envisagez de prendre pour votre commune à la rentrée 2013, mais aussi que vous informiez, sollicitiez et consultiez les conseils d'école au sujet de vos intentions concernant l'organisation de la semaine scolaire.

En parallèle, à titre informatif, nous vous demandons également de nous communiquer la nature des difficultés que vous rencontrez pour la mise en place de la nouvelle semaine scolaire, en termes financiers, de personnels, de transports, de locaux etc.

La coopération de tous les acteurs partie prenante de ce dossier est indispensable et ce dans l'intérêt de l'élève.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Maire, en notre profond dévouement au Service Public d'Éducation.

Pour le SNUipp-FSU Savoie,
la secrétaire départementale,

Sarah Hamoudi-Wilkowsky